

Commune de Puissalicon

DELIBERATION N° 2025-30
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29/07/2025

Convocation du 09/10/2025

Séance du 15/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel FARENC, Maire.

Présents : FARENC Michel – FERRE Gérard – LORENTE-AMEN Marie – BLANCOU Hubert – MATHIEU Marjorie – GAU Rose-Marie – HERNANDEZ Monique – TOUZET Christophe – CRITG Stéphane – VIGOUROUS Jean-Marie – PAGES Cyril – BRIFFA Eric

Absents : KUTTEN Michel – MISSANA Virginie – DARDAILLON Marine

Secrétaire de séance : GAU Rose-Marie

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 29 juillet 2025 et lui demande de se prononcer,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité ce document

Ainsi délibéré, Pour copie conforme

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmission au représentant de l'état le 16/10/2025
Publication sur le site internet de la Commune le 16/10/2025



Rose-Marie GAU
Secrétaire de séance



Michel FARENC
Maire